

Adaptation du chauffage à une occupation diffuse à la Salle Cathalifaud - Oradour-sur-Glane



■ En bref

La salle Cathalifaud (ex salle Saint Maur) d'Oradour-sur-Glane est un bâtiment à usage associatif. Elle est occupée régulièrement chaque lundi et jeudi après-midi, et ponctuellement de façon aléatoire. Avant les travaux, la salle était chauffée en continu à 20°C afin d'être opérationnelle en cas de besoin. Une commande a été ajoutée dans la salle pour gérer cette problématique. Economie d'énergie garantie.

■ Caractéristiques

Bâtiment : salle Cathalifaud - ex salle Saint-Maur (salle associative)

Surface chauffée : 115 m²

Energie de chauffage : gaz naturel

Date de construction : 2005

■ Situation initiale

La chaudière à condensation fonctionnant au gaz naturel était récente et bien équipée. Un système de régulation y était déjà intégré avec horloge hebdomadaire permettant de programmer des plages horaires chauffées en mode confort (20°C) et d'autres en mode réduit (16°C). Mais la programmation n'était pas utilisée en raison des occupations indéterminées de la salle. Le chauffage était donc en permanence maintenu en mode confort.

■ Travaux réalisés

Une programmation a été mise en place en fonction des utilisations régulières de la salle : les lundis et jeudis après-midi, la chaudière passe automatiquement en mode confort. Le reste du temps, elle est maintenue en mode réduit.

Pour les autres utilisations, une commande a été installée dans la salle à l'usage des utilisateurs ponctuels. Il s'agit d'un boîtier simplifié qui permet de mettre en marche forcée le chauffage en mode confort durant un temps prédéfini (3 heures dans ce cas). Au bout des trois heures, le chauffage revient en mode réduit automatiquement.

Mode « cocktail »

En appuyant sur ce bouton, les usagers mettent le chauffage en mode confort pendant trois heures.



■ Coût des travaux

Le montant total des travaux s'élève à 280 € HT comprenant la fourniture et la pose.

■ Economies générées

Ces travaux ont généré 38% d'économies d'énergie sur le chauffage du bâtiment. Ce qui représente environ 670 €/an.

■ Temps de retour estimé des travaux d'efficacité énergétique : < 1 an